

Procès-verbaux du Conseil de la Ville de Lac-Delage

2017-12

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LAC-DELAGE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE LAC-DELAGE TENUE AU BUREAU MUNICIPAL DE LA MAIRIE LE LUNDI 18 DÉCEMBRE 2017 À 19H30

PERSONNES PRÉSENTES :

Guy Rochette, maire
Jacinthe Marcoux, conseiller au siège n°1
Alexandre Morin, conseiller au siège n°2
Marc Boiteau, conseiller au siège n°3
Alexandre Poupart, conseiller au siège n°4
Christiane Gosselin, conseillère au siège n°5
Jonathan Baker, conseiller au siège n°6

Josée Desmeules, directrice générale

PERSONNE(S) ABSENTE(S) :

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Guy Rochette, maire.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption du budget 2018.
- 3- Programme triennal d'immobilisations 2018, 2019 et 2020.
- 3- Période de questions.
- 4- Levée de l'assemblée.

1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2017-155

Il est proposé par Alexandre Morin, appuyé par Jonathan Baker, et unanimement résolu que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation.

2- PRÉSENTATION DU BUDGET 2018

Monsieur le maire fait la lecture du document présentant le budget 2018 de la Ville de Lac-Delage et invite madame Josée Desmeules à présenter le PowerPoint du budget 2018.

3- ADOPTION DU BUDGET 2018

Résolution 2017-156

Il est proposé par Alexandre Morin, appuyé par Christiane Gosselin, et unanimement résolu d'adopter le budget 2018 présentant un budget équilibré

à 1 013 658 \$, tel que présenté dans le document détaillé dont les membres du conseil ont tous reçu copie avant la séance.

BUDGET 2018- SOMMAIRE					
<u>REVENUS</u>	<u>BUDGET 2018</u>	<u>%</u>	<u>BUDGET 2017</u>	<u>ÉCART \$</u>	<u>AUG. %</u>
TAXES	680 883 \$	67%	669 441 \$	11 442 \$	2%
TARIFICATION	273 940 \$	27%	264 877 \$	9 063 \$	3%
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	40 500 \$	4%	39 800 \$	700 \$	2%
TRANSFERTS CONDITIONNELS	18 335 \$	2%	19 835 \$	-1 500 \$	-8%
TOTAL DES REVENUS	1 013 658 \$	100%	993 953 \$	19 705 \$	2%
DÉPENSES					
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	210 574 \$	21%	208 727 \$	1 847 \$	1%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	154 365 \$	15%	150 000 \$	4 365 \$	3%
TRANSPORT ROUTIER	164 400 \$	16%	138 028 \$	26 372 \$	19%
HYGIÈNE DU MILIEU	197 748 \$	20%	239 327 \$	-41 579 \$	-17%
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	55 891 \$	6%	48 559 \$	7 332 \$	15%
LOISIRS ET CULTURE	38 416 \$	4%	38 168 \$	248 \$	1%
FRAIS DE FINANCEMENT	139 339 \$	14%	175 719 \$	-36 380 \$	-21%
AFFECTATION IMMOBILISATIONS	52 925 \$	5%	-4 575 \$	57 500 \$	-
TOTAL DES DÉPENSES	1 013 658 \$	100%	993 953 \$	19 705 \$	2%

4- PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018, 2019 ET 2020.

Résolution 2017-157

ATTENDU QUE des immobilisations sont prévues pour 2018, 2018 et 2020;

ATTENDU QUE les immobilisations prévues doivent apparaître sur le plan triennal d'immobilisations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacinthe Marcoux, et appuyé par Marc Boiteau, et unanimement résolu d'adopter le plan d'immobilisations tel qu'apparaissant ci-dessous :

PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATION 2018-2019-2020				
Description du projet	Investissements	2018	2019	2020
<u>BÂTIMENTS MUNICIPAUX</u>				
Système de climatisation hôtel de Ville	5 000 \$	5 000 \$		
<u>VOIRIE (MATÉRIEL ET VÉHICULES)</u>				
Réparation camion GMC (dénégement)	30 000 \$	30 000 \$		
Gratte à ajouter à la rétrocaveuse	3 000 \$	3 000 \$		
<u>PROTECTION DU LAC ET AMÉNAGEMENT</u>				
Projet de drainage urbain (voir rapport)	1 119 215 \$		1 119 215 \$	
Réparation pont à la tête du lac	1 000 \$	1 000 \$		
Reboisement et signalisation (rappot OBV)	5 000 \$	5 000 \$		
<u>ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES</u>				
Traitement des eaux usées (Mise aux normes)	1 200 000 \$			1 200 000 \$
Vidange des boues (3 étangs)	80 000 \$	80 000 \$		
<u>Eau potable</u>				
Compteur d'eau Manoir (2)	3 000 \$		3 000 \$	
Réfection du poste de surpression (mécanique)	128 000 \$	128 000 \$		
Pompe 20 HP (remplacement)	9 000 \$	9 000 \$		
Équipements station de pompage principale (prévention)	20 000 \$	20 000 \$		
<u>INCENDIE</u>				
Remplacement du mécanisme de la vanne d'isolement de 5 bornes fontaines (+ ou - 3 500 \$)	17 500 \$	17 500 \$		
<u>INFRASTRUCTURES MUNICIPALES</u>				
Réfection conduites aqueduc / égouts /pluvial	1 779 000 \$	1 779 000 \$		
Remplacement du ponceau sur Avenue Du Rocher	80 000 \$		80 000 \$	
Remplacement de lampadaires décoratifs (21) à 5 000 \$/unité	50 000 \$		25 000 \$	25 000 \$
Veine d'eau sur des Crans	10 000 \$	10 000 \$		
Continuité resurfaçage rue Du Rocher	100 000 \$		100 000 \$	
Entretien des chemins annuel (Resurfaçage) note 1	210 000 \$	10 000 \$	200 000 \$	
Correction infiltration Du Verger et Pied-des-Pentes	432 000 \$	432 000 \$		
<u>DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE</u>				
Projet des Hauts-Bois Phase I (pavage et bordures à faire)				
Projet des Hauts-Bois Phase II (infras à faire)				
Projet des Crans (1 couche de pavage à faire)				
<u>URBANISME</u>				
Refonte des règlements d'urbanisme	25 000 \$	12 500 \$	12 500 \$	
<u>PISTE CYCLABLE</u>				
Secteur des Monts (prolongation piste existante)				
<u>MOBILIER URBAIN ET MATÉRIEL DE BUREAU</u>				
Ordinateur (serveur Ville)	5 000 \$	5 000 \$		
<u>INFRASTRUCTURES DE LOISIRS ET AMÉNAGEMENT</u>				
Modules de jeux	15 000 \$		15 000 \$	
Projet de glissade avec le Manoir (chambres à air)	1 000 \$	1 000 \$		
Projet de patinoire sur le lac avec le Manoir	1 000 \$	1 000 \$		
Entretien et aménagement accès au lac citoyens	5 000 \$	5 000 \$		
Aménagement sentier (tour du Lac)	20 000 \$		10 000 \$	10 000 \$
TOTAL	5 353 715 \$	2 554 000 \$	1 564 715 \$	1 235 000 \$
Note 1: Inventaires rues à resurfaçer (+ ou - 220 mètres)				
Rue du Parc + ou - 100 mètres				
Rue des Cimes + ou - 60 mètres (autre moitié)				
Rue des des Crans + ou - 60 mètres (2e couche de pavage)				

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-
TRÈS.

Procès-verbaux du Conseil de la Ville de Lac-Delage

2017-12

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

6- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 2016-158

Il est proposé par Jonathan Baker, appuyé par Alexandre Poupart, et unanimentement résolu de lever l'assemblée à 20h30.

Guy Rochette, Maire

Josée Desmeules, directrice générale